



Réunion de Quartier

24 novembre 2014

Gare

Afin de respecter l'engagement de campagne d'entretenir un lien fort avec les habitants et de répondre au besoin exprimé par les Raincéens de renouer un dialogue avec leurs élus, Jean-Michel Genestier, Maire, et Bernard Cacace, 1^{er} adjoint en charge de la Vie des quartiers, ont lancé les réunions de quartier le 13 octobre 2014.

La première réunion concernant le quartier Gare s'est déroulée le 24 novembre et a réuni environ 180 Raincéens. La réunion était organisée en deux temps : réponse aux questions déposées via le coupon de l'invitation ou leraincy.fr, puis questions directes des participants.

Urbanisme

• L'avenir du site Valère Lefebvre

Le projet de maison de retraite médicalisée pour malades d'Alzheimer implique la résolution d'un problème juridique afin de respecter les termes du legs de cette propriété à la ville. C'est un dossier prioritaire pour la Ville.

• Ancien Collège Jean-Baptiste Corot

Le bâtiment revient à la Ville début 2015. L'objectif est de préserver la structure et de l'aménager pour y implanter, sur la partie Rond-Point Thiers, des entreprises tertiaires qui amèneront des emplois sur le territoire et conforteront la ville comme pôle d'excellence. Sur la partie arrière un cheminement vert en direction de l'école élémentaire est souhaité tandis que le reste des bâtiments (ateliers, gymnase) devrait accueillir un centre de séminaires et un site hôtelier. Le projet dépendra de ce que les aménageurs proposeront avec des critères de rentabilité pour la ville.

• Nouveau Collège Jean-Baptiste Corot

Les travaux d'assainissement avenue Thiers prendront fin le 12 janvier 2015. La synchronisation des feux et du tramway et le décalage des rentrées des cours entre le collège et le lycée doivent éviter l'engorgement dans cette partie de la ville. De nombreux Raincéens souhaitant visiter ce nouvel équipement, le Maire a fait part de son souhait qu'une journée Portes Ouvertes soit organisée auprès de la Principale du Collège.

• Ancienne Poste

Après qu'un promoteur immobilier se soit porté acquéreur avec un projet confus, il est apparu nécessaire au Maire de préempter ce bien qui est désormais propriété de la ville. Cela permettra de maîtriser l'aménagement de cet espace entre commerces, habitat familial et habitat conventionné, le tout en préservant la façade du bâtiment.

• Ancienne gendarmerie

Ce bâtiment libéré par la gendarmerie en juillet 2010 est propriété de l'Etat. Il a été réquisitionné

par la Préfecture en novembre 2012 pour l'affecter à de l'hébergement d'urgence géré par l'association Aurore, par convention jusqu'au 30 avril 2014. Aujourd'hui le souhait du Maire est de réhabiliter l'ensemble des bâtiments afin d'y installer les bureaux de la Police municipale et des logements conventionnés. La Ville pourrait se porter acquéreur des 2500 m² de surface pour assurer le portage du projet de réhabilitation. Il est toutefois nécessaire de trouver une solution d'hébergement hors du Raincy aux familles hébergées par l'association dans ces locaux. Les élus travaillent avec la Préfecture sur ce dossier.

• Ancienne maison de retraite allée de l'Ermitage

L'aménagement implique la résolution d'un problème juridique. L'idée privilégiée est la construction de maisons de ville et la conservation/rénovation des deux pavillons en brique qui abritaient les logements du personnel. Rien n'est figé et rien ne se fera sans concertation.

• 51 boulevard de l'Ouest/8 allée Gambetta

Cette copropriété non entretenue a fait l'objet dès 1998 d'un arrêté de péril avec préconisation de travaux de renforcement de la structure de l'immeuble. Les travaux n'ayant pas été réalisés en 2008, le Tribunal administratif de Montreuil a prononcé son évacuation. Depuis 6 ans, le bâtiment poursuivait sa dégradation vers la ruine. Depuis avril 2014 la Ville a pris la situation en mains et propose d'acquérir le bien dans les limites des valeurs déterminées par France Domaine, de procéder à la démolition de l'immeuble en état de péril imminent, puis d'envisager une construction nouvelle.

• 4 Allée Victor Hugo

Deux projets ont été présentés par un architecte avec 1 bâtiment de logements collectifs avec commerce en rez-de-chaussée, mais ces projets n'ont pas été acceptés par la Ville. Le projet retenu sera présenté aux riverains.

• Immeubles de La Marnierre, 8/10 av. de la Résistance

Un permis de construire a été délivré le 10 octobre

2014 autorisant la surélévation des combles et la rénovation d'un ensemble immobilier ancien avec pour destination 45 logements dont 14 logements conventionnés, 4 commerces et 1 bureau.

- **Gare – Commissariat – Parking Effia – promotion immobilière Bouygues – résidence étudiante**

Les travaux en cours concernant cet ensemble de projets sont sources de nuisances pour les riverains. Les travaux concernant le commissariat devraient se terminer à la fin du premier trimestre 2015. Ce commissariat concernera un bassin de 44 000 habitants. Il sera demandé aux policiers de faire un usage modéré des sirènes.

Les voiries aux alentours ont souffert du passage des camions et des engins de chantier, Bouygues s'est engagé à refaire entièrement la voirie à la fin des travaux.

Une nouvelle voie va être créée pour relier l'allée Clémencet.

Le parking Effia sera payant.

La destination de la parcelle de l'ancien commissariat (800 m² au Raincy, 2000 m² à Villemomble), propriété de l'Etat, n'est pas connue à ce jour.

L'accès et la circulation des bus doivent être repensés et des essais de nuit sont prévus avec Transdev. Tout sera pris en considération : la pose et dépose des utilisateurs des bus, la sécurité des piétons, la fluidité du trafic.

- **Allée de Gagny**

Elle a focalisé de nombreuses interrogations concernant les trottoirs impraticables (revêtement dégradé, poteaux trop petits) et la vitesse excessive des bus. Le changement du sens de circulation des bus pour accéder à la gare entre l'allée Clémencet et l'allée Victor Hugo permettra une amélioration, ensuite seulement des travaux pourraient avoir lieu pour élargir les trottoirs. Un îlot sera créé pour empêcher le stationnement abusif à l'angle des allées de Gagny et Clémencet.

- **Aménagement de la Gare**

La création de toilettes publiques est réclamée en raison de nombreux problèmes d'hygiène aux alentours de la gare. La SNCF et Transdev étudient cette question mais le coût de l'entretien au quotidien de cet espace freine sa réalisation.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et pour les poussettes est une demande forte. Le STIF est l'organisme qui régule les investissements pour la SNCF, notamment en matière d'accessibilité. Elle prévoit ces aménagements pour 2025. Une rencontre entre Monsieur Genestier et Pierre Serne, Vice-Président de la Région Ile de France sur le sujet pourrait aboutir à un aménagement en 2018. Le coût des ascenseurs est exorbitant à cause de la courbe des voies.

La saleté des voies ferrées, recouvertes de déchets, est signalée. Suite à l'intervention du Maire auprès de la SNCF, les voies ont été nettoyées le 27 novembre.

La suppression de la boutique SNCF : la Ville ne peut intervenir sur cette question qui dépend des choix internes à l'entreprise. Une boutique est ouverte à Rosny. La Ville souhaite proposer l'ouverture d'un guichet de vente SNCF dans les locaux d'un autre service public. Les maires de Villemomble et de Montfermeil ont été contactés afin de mener une opération conjointe auprès de la SNCF.

- **Constructions de logements**

De manière générale il n'y aura pas de construction de logements collectifs en face à face sur des voies de 6m. Le Maire s'y opposera.

Dans les logements neufs, afin de répondre aux nombreux Raincéens en recherche d'un appartement (jeunes, familles en rupture professionnelle, raincéens en rupture familiale) des logements conventionnés seront réservés. Actuellement les pénalités payées par la ville pour non-respect de la loi SRU pèsent lourd dans le budget de la ville.

Voiries – Assainissement - Propreté

La ville étudie la création d'une voie type : enfouissement des réseaux, partie piétonne sécurisée et voie de circulation.

- **Voiries**

Les contraintes budgétaires obligent à établir des priorités d'autant que les travaux de voiries lancés précipitamment par la précédente municipalité ont été mal réalisés (non respect des températures) et, pour certains, ont déjà dû être refaits. Jean-Michel Genestier rappelle son engagement à ne pas augmenter les impôts, alors que la précé-

dente municipalité les augmentait tous les ans.

Un suivi rigoureux des travaux est désormais en place avec un agent municipal affecté à la vérification des chantiers confiés à des entreprises, il se rendra allée du Rocher pour vérifier si les travaux de réfection de la voirie ont été faits correctement.

Une réfection totale du Boulevard du Midi est nécessaire mais l'assainissement doit être refait auparavant. L'éclairage pour les piétons sera également augmenté.

Les trous signalés dans la chaussée allée Marius Gonin : devis réalisé, intervention prochaine d'une entreprise.

Les peintures des bateaux devant les n^{os} 9bis et 9ter seront refaites suite à la réfection des trottoirs.

- **Assainissement**

Un état des lieux complet va être fait pour prendre la mesure des travaux à effectuer. L'allée Clémencet sera prioritaire.

- **Enfouissement des câbles**

Il est prévu un enfouissement des câbles lors des réfections des voies.

- **Propreté**

Le personnel municipal est remobilisé sur la propreté des espaces municipaux, la taille des buissons, l'entretien des potelets, des barrières.

Le ramassage des déchets, notamment des marchés, par une société prestataire de services, impose un suivi régulier et rigoureux. Les remarques des Raincéens sont transmises à l'entreprise et l'agent municipal en charge du contrôle des con-

trats fera un suivi.

Les Raincéens doivent se conformer aux horaires de sortie de leurs bacs, après 19h ainsi qu'aux jours de collecte des encombrants le 3^{ème} jeudi du mois. Le coût pour la collectivité des collectes supplémentaires par la ville est supporté par chacun. Un suivi régulier est fait auprès de la société chargée du ramassage des déchets.

Pourquoi n'est-il pas possible d'accéder à la déchetterie de Villemomble qui est beaucoup plus pratique pour les Raincéens que celle de Romainville ? La ville adhère à un syndicat de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) et sa déchetterie de référence est Romainville. Pour accéder à celle de Villemomble il faudrait que la ville règle une redevance. La question est à l'étude.

Effacement des tags : le propriétaire doit en faire la demande à la Ville, un formulaire est disponible sur leraincy.fr ou auprès des services techniques (01.43.81.13.66). Une campagne d'effacement des tags sur les armoires électriques va être menée.

Espaces Verts

- **Elagage – feuilles**

L'élagage des arbres sur le domaine communal n'avait pas été organisé depuis plusieurs années. Il a été demandé au service municipal des Espaces verts de procéder désormais systématiquement à l'élagage à l'automne. En revanche l'élagage sur les voies départementales habituellement pris en charge par le Conseil général (avenues Thiers, Livry, Résistance) n'a pas été réalisé faute de budget. Il est nécessaire de rappeler aux Raincéens qu'ils doivent faire élaguer leurs arbres.

- **Boulevard de l'Ouest**

Les arbres coupés doivent être dessouchés avant

de pouvoir procéder à leur remplacement.

- **Pieds d'arbres avenue de la Résistance**

devant le Monoprix : la terre manquante rendant dangereux le tour des arbres sera remplacée.

- **Ramassage des feuilles**

Le planning par rue et du service de nettoyage est disponible sur demande auprès des services techniques municipaux (01.43.81.13.66).

Pour les voies à cheval sur deux communes : il sera demandé à l'entreprise de poursuivre jusqu'au bout de la rue mais cela ne peut lui être imposé.

Bien vivre ensemble

- **Sécurité**

L'Opération Tranquillité Vacances a concerné 120 familles avec un taux de réussite de 100% : aucun cambriolage constaté chez ces Raincéens. Les caméras de vidéosurveillance ont été rebranchées et une caméra a été installée sur l'escalier du Réservoir. De la même façon les 9 caméras de surveillance dans le parking public Parc de la Résistance sont en fonction.

Des contacts étroits ont été renoués avec la Police Nationale et le nouveau Commissaire est désormais un interlocuteur régulier des élus. La présence de la brigade équestre de Seine-Saint-Denis et un redéploiement sur le terrain des agents municipaux doivent recréer un sentiment de sécurité. La présence d'individus dans les halls d'immeuble

peut être évitée avec une vigilance accrue des habitants à l'ouverture de leur accès sécurisé mais en cas de présence ne pas hésiter à contacter la Police nationale ou municipale.

- **Stationnement**

Le parc de la Résistance doit être mieux utilisé, il est sécurisé (avec des caméras et la présence d'un gardien), des places pour les deux roues ont été créées, des tarifs spécifiques pour les commerçants sont proposés et les tarifs horaires sont étudiés : 1€20/heure, 0€60 le dimanche matin (9h à 14h) afin de libérer des places en surface et d'étendre la commercialité du Raincy.

Allée de Villemomble : le stationnement autorisé des véhicules de marché rend les trottoirs impraticables les jours de marché et la signalisation

n'est pas très claire. Suite aux remarques concernant cette situation une réunion est programmée le 16 décembre avec les commerçants non sédentaires afin de leur proposer de garer leurs véhicules le dimanche matin sur le parking enseignants de l'école Les Fougères.

Le principe du stationnement alterné sera mieux signalé afin d'éviter les confusions au moment du changement de côté. Il sera également réétudié dans le cadre du plan de circulation de la ville.

Emplacement réservé au bus scolaire devant l'école Les Fougères : son occupation par des véhicules privés oblige le bus à prendre en charge les enfants sur la chaussée avec les risques que cela comporte. La Police municipale passera régulièrement afin de verbaliser.

La 1^{ère} place de stationnement à l'angle allée Nicolas Carnot et allée Clémencet sera neutralisée afin de fluidifier le passage.

Une demande d'intervention pour des problèmes de stationnement sur le bateau de l'immeuble Les Préludes situé à Villemomble : la Police municipale du Raincy n'a donc pas autorité pour intervenir, seule la Police nationale peut le faire.

Poste avenue de la Résistance : la création d'une zone de stationnement minute réservée à ce service public est étudiée pour une réalisation sur le budget 2015. Elle se situerait à l'arrière du Monument aux morts.

- **Circulation – piétons**

La temporisation des feux boulevard du Midi pour fluidifier la circulation et éviter des accumulations de véhicules est demandée.

A plusieurs niveaux du boulevard du Midi et de

l'allée du Jardin anglais des contrôles de vitesse vont être organisés suite aux signalements de vitesse excessive.

Il est suggéré par plusieurs intervenants de supprimer les trottoirs et de faire de l'allée Clémencet une « zone de rencontres » ou la voie est partagée par piétons et véhicules. Les problèmes de sécurité sont évoqués.

Allée des Violettes : Le non-respect du sens interdit dans une voie qui est actuellement privée : la ville ne peut qu'accentuer la signalisation depuis le boulevard du Midi pour informer les automobilistes.

De nombreuses interrogations concernent les sens de circulation, des rétrécissements de voies et l'instauration de sens uniques (allée Carnot entre le bd de l'Ouest et l'avenue de la Résistance, allée Chatrian et allée Clémencet, allée de Villemomble) : ces questions seront réglées avec l'instauration du nouveau plan de circulation sur lequel la Ville travaille.

Le chantier allée Carnot est source de dangers pour les piétons. Un contact direct avec le chef de chantier sera pris dès le lendemain de la réunion afin de faire déplacer les éléments modulaires de vie de chantier qui gênent la circulation des piétons. Une présence renforcée de la police municipale afin de faire cesser les infractions au Code de la route sera mise en place.

La circulation à vitesse excessive des bus est signalée par de nombreux participants. Le Maire s'est engagé à rencontrer la direction et les chauffeurs de Transdev pour évoquer la sécurité et le respect du Code de la route.

Divers

- **Commerces**

Pour maintenir la qualité de vie au Raincy il est indispensable de disposer d'un vrai réseau de commerces de proximité. L'instauration d'un manager de centre-ville, pour aider les commerçants et offrir une palette complète de commerces, est une initiative municipale forte de soutien au commerce. De même la relance d'une programmation culturelle de qualité maintient Le Raincy comme pôle d'excellence et attire au-delà des limites de la commune.

La création d'une nouvelle association de commerçants va également permettre de renouer un dialogue fructueux afin de trouver des solutions concrètes pour favoriser le commerce de proximité.

Suite à une intervention de la Ville le rôti

seur, dont les fumées encrassaient la façade du 9 avenue de la Résistance, a équipé ses cheminées de déflecteurs pour diriger fumées et graisses vers l'avenue et non plus vers l'immeuble.

- **Projet de T4**

Le T4 devrait rejoindre Clichy et Montfermeil dans le cadre du Grand Paris à l'horizon 2025, avec une station du supermétro à Clichy-sous-Bois. Cela entraînera une diminution du trafic des bus dans Le Raincy.

- **Station Autolib**

Bernard Cacace, 1^{er} Adjoint au Maire a rencontré le 25 novembre les responsables d'Autolib afin d'évoquer l'implantation d'une station pour 6 véhicules.